



Écran de contrôle pendant la séance boursière du 10 août 2011 à Karachi

STEPHEN SHAVER/AFP IMAGE FORUM

# Économie



## MESSAGES CLÉS

La seconde mondialisation semble engagée dans un processus d'autant plus structurel qu'il s'appuie depuis plusieurs années sur une interconnexion technologique très forte favorisant l'intégration croissante des émergents dans le « système monde ».

La croissance économique mondiale, même si elle devait connaître un ralentissement durable, permettra une réduction tendancielle de la pauvreté, mais risque également de déboucher sur un accroissement des inégalités – entre les pays et au sein même des pays – porteur de tensions et d'un fort potentiel de contestation sociale.

L'accroissement du risque de crise systémique, dont la crise économique et financière a montré la gravité, devrait conduire à une consolidation des outils internationaux de régulation, dans un contexte où le modèle néolibéral occidental est confronté à de profondes et durables remises en cause.

Parallèlement à la montée en puissance – accélérée depuis 10 à 15 ans – des pays émergents, le centre de gravité de l'économie mondiale est en train de basculer vers l'est et, dans une moindre mesure, vers le sud, entraînant le déclassement relatif des pays de l'OCDE. En 2040, la Chine<sup>1</sup> et l'Inde devraient ainsi être respectivement la première et la troisième puissances économiques mondiales et, en 2050, les économies des sept principaux pays émergents seront près de deux fois supérieures à celles des économies du G7<sup>▲</sup>. Pour autant, la croissance du produit intérieur brut (PIB)<sup>▲</sup> ne résume pas à lui seul la notion de développement, qui implique d'autres composantes, notamment la bonne gouvernance, le respect des droits et libertés fondamentaux, la satisfaction des besoins fondamentaux, etc.

Les acteurs industriels « traditionnels » devront faire face à une concurrence croissante, notamment sur les marchés de l'armement, de la part de nouveaux entrants, qui s'appuieront sur des partenariats industriels et des transferts de technologies.

En l'absence d'une mutualisation et d'une rationalisation accrue des instruments de défense des pays européens, l'émergence de nouvelles puissances militaires conjuguée à l'érosion des budgets de défense des pays occidentaux (en particulier européens) font peser le risque d'un déclassement stratégique de l'Europe et d'une fragilité de la base industrielle et technologique de défense européenne.

1- Les prévisions sur le rattrapage du PIB américain par le chinois, en parité de pouvoir d'achat (PPA), varient significativement en fonction des analyses, certaines prévoyant une convergence en 2025, d'autres avançant la date de 2018.

# 1 Une économie mondiale en mutation

## 1.1 – Une seconde vague de mondialisation portée par le rattrapage des pays émergents

Sur la période 2010-2040, la croissance de l'économie mondiale devrait se poursuivre à un rythme soutenu, bien que progressivement moindre du fait de la transition démographique. Le volume global du PIB mondial<sup>▲</sup> devrait ainsi doubler, passant de 35 trillions de dollars en 2005 à 89 trillions de dollars en 2030<sup>1</sup>.

Cette croissance devrait être soutenue par celle, absolue et relative, des échanges mondiaux de marchandises et de services, en particulier de biens intermédiaires<sup>2</sup>. Cette tendance devrait se fonder sur une spécialisation verticale croissante<sup>▲</sup> à l'échelle internationale et s'organiser selon une logique de réseau à l'échelle planétaire, à la fois de manière globale et locale/régionale.

Alors que la première vague de mondialisation s'est traduite par une accélération de l'activité des pays émergents, leur entrée dans une phase de rattrapage<sup>3</sup>, qui devrait les porter à favoriser l'accroissement de leur demande intérieure, alimentera une seconde vague de mondialisation<sup>▲</sup>. Celle-ci devrait également être soutenue par l'amélioration de la productivité générée par la mondialisation du secteur des services, par l'accélération de la diffusion des progrès technologiques, ainsi que par la levée progressive des obstacles de toute nature aux échanges commerciaux.

À cet égard, la crise économique ne s'est pas caractérisée par un retour au protectionnisme comme ce fut le cas, par exemple, dans les années 1930, les mesures restrictives se limitant à certains secteurs d'activité. Néanmoins, la conjonction d'un taux de chômage durablement élevé avec une croissance inégale ainsi que la persistance de déséquilibres économiques croissants pourraient favoriser la résurgence ponctuelle de velléités protectionnistes.

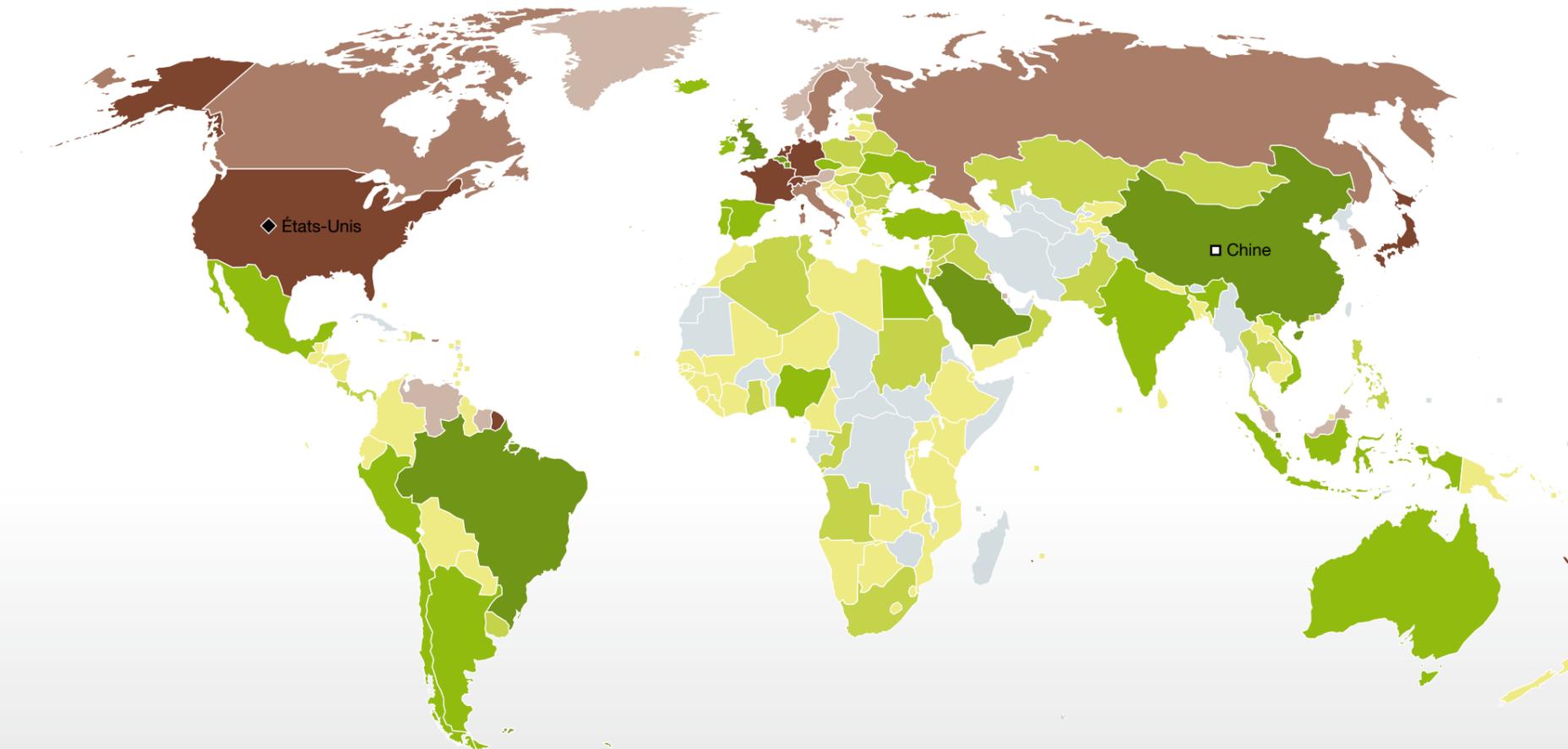


### RUPTURE

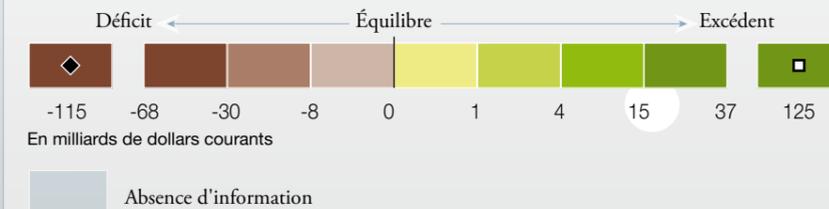
Plusieurs facteurs pourraient néanmoins contrarier le scénario optimiste, au premier rang desquels la raréfaction de certaines ressources stratégiques et l'évolution du prix des matières premières\*, en particulier celui du pétrole, durablement élevé, qui exercera une forte pression sur les équilibres économiques. Un nouveau choc pétrolier pourrait se produire.

\* L'augmentation des valeurs d'exportation depuis 2000 résulte de la flambée des prix des produits de base (+11 %/an), notamment des ressources énergétiques et minérales (+28 %/an). *Statistiques du commerce mondial*, OMC, 2009.

Avec la montée en puissance de certains pays en développement, les moteurs géographiques de la croissance devraient se déplacer : de 3 % dans les années 1980 et 6 % dans les années 2000, leur croissance devrait se maintenir, grâce au flux continu des IDE<sup>▲</sup> et grâce à l'essor progressif de leur consommation intérieure et de leur population. Ainsi, à l'horizon 2040, ils devraient représenter près de 60 % du PIB mondial, leur part dans le commerce mondial devrait s'élever à 45 %, contre 34 % aujourd'hui (et 22 % en 1980). Ils devraient en outre fournir 65 % des biens manufacturés importés par les pays développés (40 % en 2010).



## Investissements directs étrangers, nets, 2010



Les IDE sont la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisés dans la balance des paiements. Les IDE nets montrent le total net des investissements étrangers directs à destination de l'économie déclarante et provenant de sources étrangères moins les investissements étrangers directs effectués par l'économie déclarante dans le reste du monde.

Source : Banque mondiale, <http://data.worldbank.org>  
Atelier de cartographie de Sciences Po - 2011

1- *The world economy in 2050: a tentative picture*, CEPII, novembre 2010.  
2- Les exportations mondiales de marchandises et de services ont connu une croissance moyenne de 20 % sur la période 2000-2008. *Statistiques du commerce mondial*, OMC, 2009.

3- Taux de croissance moyen de 6,4 % pour les sept premiers émergents, contre seulement 2 % pour les pays du G7.

À l'horizon 2040, les trois premières puissances économiques mondiales, en parité de pouvoir d'achat, devraient compter deux puissances « émergées » : la Chine (1<sup>re</sup>) et l'Inde (3<sup>e</sup>). Le PIB chinois pourrait ainsi représenter 130 % du PIB américain<sup>1</sup>. Par ailleurs, les PIB cumulés des principaux émergents (E7) devraient dépasser de 70 % ceux du G7 (alors que ces derniers étaient supérieurs de 70 % en 2007). La part des pays membres de l'OCDE devrait ainsi décliner à 43 % à l'horizon 2030, contre 60 % en l'an 2000<sup>2</sup>. Loin de constituer un phénomène transitoire, ce déplacement de richesse représente un changement structurel d'ampleur historique.

L'Asie concentrera la majorité de ces émergents à fort potentiel : d'ici à 2040, neuf des douze pays connaissant les taux de croissance économique les plus élevés y seront localisés<sup>3</sup>. Le phénomène de rattrapage concerne toutefois un nombre croissant de pays et devrait toucher une large majorité d'émergents.

À l'horizon considéré, outre les BRIC, une quinzaine de pays, dont le PIB agrégé a été multiplié par trois depuis 1990, devraient figurer parmi les émergents les plus dynamiques, notamment l'Afrique du Sud<sup>4</sup>, l'Argentine, le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, la Malaisie, le Mexique, le Nigeria, les Philippines, la Thaïlande, la Turquie, l'Ukraine, le Viêt-nam<sup>5</sup>.

Outre leur capacité à attirer les IDE et la hausse du prix des matières premières, le dynamisme économique des émergents devrait s'appuyer sur le développement des infrastructures et, surtout, sur l'investissement dans la recherche et le développement, la formation, l'éducation et, plus généralement, la diffusion des connaissances, sources d'importantes externalités positives<sup>▲</sup>.

Il subsiste toutefois des incertitudes sur le potentiel de croissance<sup>▲</sup> de ces économies et sur son caractère soutenable. Certains de ces pays pourraient faire face à un ralentissement sensible : confrontés aux phénomènes de vieillissement et de réduction de leur population active, la Chine et la Russie devraient ainsi voir leur potentiel de croissance fortement réduit d'ici à 2040 (environ 6 % pour la Chine et 1,5 % pour la Russie). Le phénomène de rattrapage suppose en outre qu'un ensemble de facteurs, tant externes qu'internes, soient réunis : ouverture des marchés internationaux, accès aux ressources naturelles, effets redistributifs de la croissance pour l'ensemble de la population, absence de conflits majeurs et stabilité politique, politiques et institutions appropriées, etc.

À plus brève échéance (cinq ans), ces pays sont de surcroît confrontés à un risque de surchauffe de leur économie et doivent impérativement réussir à maîtriser leur inflation afin, notamment, de contenir la montée de revendications sociales et de préserver leur avantage coût-compétitivité. Enfin, une fois atteint un certain seuil, ces pays devraient connaître ce que les économistes appellent « l'effet leader », c'est-à-dire un pays arrivé à maturité économique et dont le taux de croissance va mécaniquement décélérer.

Par ailleurs, la montée en puissance des émergents et des pays en développement devrait se traduire par le renforcement de leurs relations commerciales : alors que, entre 1990 et 2008, les échanges mondiaux ont été multipliés par près de quatre, les échanges « Sud-Sud » l'ont été par plus de dix. Ainsi, la Chine est devenue en 2009 le premier partenaire commercial du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud. L'encours de ses investissements dépasse désormais les 1 000 Md de dollars, répartis, pour une très large part, sur l'ensemble des autres émergents et pays en développement. Cette tendance devrait s'accroître et s'intensifier avec les recompositions en cours.

Enfin, la croissance économique absolue des émergents sera d'autant plus visible que de nombreux pays développés devraient être durablement confrontés à la crise de la dette, consécutive à la crise des *subprimes* de 2008. En raison, d'une part, de l'ampleur des plans de relance impulsés et, d'autre part, d'une croissance atone, certains États ont durablement dégradé leurs finances publiques, déjà affectées par un déficit chronique. La dette publique totale des pays du G20 devrait ainsi atteindre 115 % de leur PIB en 2015, contre 97 % fin 2009<sup>6</sup>, un niveau inégalé en temps de paix. Cet endettement massif pose aujourd'hui la question de la soutenabilité de cette dette à long terme.

6- Contre 3,6 % pour les émergents asiatiques et 2 % pour les pays d'Amérique latine.

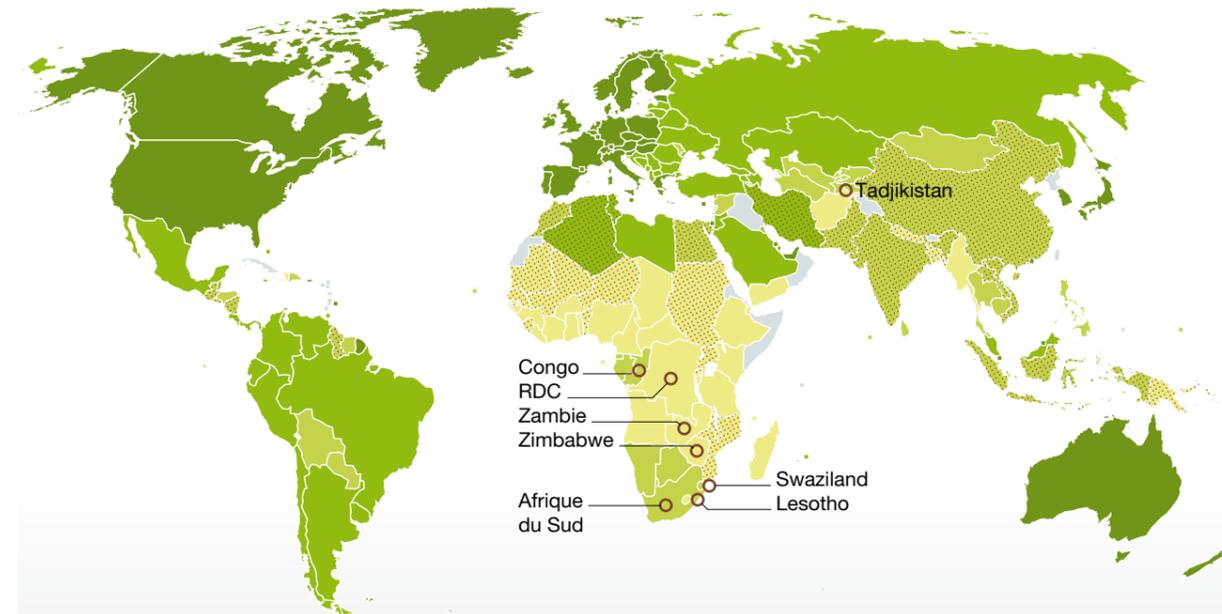
Si les tendances actuelles devaient se poursuivre, et en l'absence de réformes structurelles afin, notamment, d'anticiper le coût induit par le vieillissement de la population, les dettes publiques pourraient atteindre des niveaux difficilement tenables en 2040 : 600 % du PIB pour le Japon<sup>1</sup>, 500 % pour le Royaume-Uni, 430 % pour les États-Unis, 400 % pour la France, les Pays-Bas et la Grèce et 300 % pour l'Irlande, l'Espagne et l'Allemagne<sup>2</sup>.

## 1.2 – Une réduction de la pauvreté concomitante d'une forte progression des inégalités

Depuis 1990, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et disposant de moins d'un dollar par jour a diminué d'environ 500 millions<sup>3</sup>. Si cette tendance devait se poursuivre, ce nombre devrait passer de 1,1 Md à 550 M à l'horizon 2040 ; leur part pourrait passer de 46 % en 1990 à 15 % de la population dès 2015<sup>4</sup> et cela, malgré l'accroissement démographique dans les régions les plus démunies. En Chine, le taux de pauvreté<sup>▲</sup> est ainsi passé de 60 % en 1990 à 16 % en 2005, permettant à 475 M de personnes de sortir de l'extrême pauvreté<sup>5</sup>.

Dans le même temps, le revenu moyen par habitant<sup>▲</sup> devrait doubler d'ici à 2040, générant une « classe moyenne globale »<sup>▲</sup> de 1,2 Md d'habitants, contre 400 M aujourd'hui.

1- Estimations ne prenant pas en compte les coûts de reconstruction liés au séisme du 11 mars 2011.  
2- « The future of public debt: prospects and implications », *Working paper* n° 300, Banque des règlements internationaux, mars 2010. Les chiffres cités relèvent des fourchettes hautes des projections.  
3- *Perspectives on global development 2010: shifting wealth*, OCDE, 2010.  
4- *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Onu, 2010.  
5- *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Onu, 2009.



## Indice de développement humain (IDH), 2010



### Évolution de l'IDH entre 1990 et 2010 (%)



Source : Pnud, *Rapport sur le développement humain 2010*, <http://hdr.undp.org> d'après le Département des affaires économiques et sociales de l'Onu (Division population, 2009), Barro et Lee (2010), l'Institut des statistiques de l'Unesco (2010) et la Banque mondiale (2010)

Le transfert de richesses, qui devrait s'opérer à l'échelle planétaire au profit des émergents et des pays en développement, renforcera les interdépendances entre les différentes régions du monde, mais celles-ci ne constitueront pas nécessairement pour autant une garantie d'évolution pacifique de leurs relations comme l'ont illustré plusieurs précédents historiques, parmi lesquels les première et seconde guerres mondiales, qui ont vu s'affronter les principales puissances économiques de l'époque en dépit de la densité de leurs échanges commerciaux.

Cette augmentation de la richesse globale devrait en outre continuer à s'accompagner d'une progression des inégalités à l'échelle tant nationale qu'internationale. Entre les 5 % les plus riches et les 5 % les plus pauvres de la planète, l'écart de revenus moyens est passé de 6 pour 1 en 1980 à plus de 200 pour 1 aujourd'hui, 20 % de la population mondiale consommant 80 % des richesses. Plusieurs facteurs seront à l'origine de cette montée des inégalités sociales ou régionales, notamment la divergence des niveaux de vie entre travailleurs qualifiés et non-qualifiés, la structure et l'évolution du commerce international, ainsi que du progrès technique.



### RUPTURE

Dans les pays au fort potentiel de croissance économique, un accroissement des inégalités ou un nouveau partage du pouvoir entre les élites traditionnelles et celles issues de la sphère économique, revendiquant une libéralisation toujours plus poussée, pourrait renforcer le risque de déséquilibre politique interne. Ces « crises de croissance » pourraient entretenir ou exacerber des tensions d'ordre sociétal (Iran), ethnique (Nigeria) ou environnemental (Égypte, Mexique), voire déboucher sur des crises politiques de grande ampleur susceptibles de générer des débordements régionaux ou la faillite de l'un des émergents, sur le modèle du krach survenu au Japon au début des années 1990\*.

\* À cette date, le Japon a été frappé par une grave crise financière, initiée par l'éclatement de la bulle spéculative. Rapidement, cette crise s'est répandue à tous les pans de l'économie, selon un mécanisme similaire à la crise qui a touché les États-Unis en 2007-2008 (hausse des taux d'intérêt, insolvabilité des emprunteurs, gel du crédit, chute des prix de l'immobilier...). La crise asiatique de 1997 a accentué, par la suite, la dégradation de l'économie japonaise.

### 1.3 – Croissance et environnement

À l'avenir, la croissance de l'économie mondiale pourrait être conditionnée par l'indispensable protection des biens publics mondiaux<sup>▲</sup>, au premier rang desquels le climat. Si les estimations portant sur les dommages potentiels induits par le changement climatique demeurent objet de débats, les conséquences de ce phénomène pourraient limiter la croissance économique, en raison notamment de l'envolée des coûts externes (primes d'assurance, durcissement de la réglementation, etc.). Dans cette perspective, notre modèle de croissance actuel pourrait évoluer à terme vers un nouveau modèle prenant davantage en compte les impératifs écologiques et s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

### FOCUS

## Vers l'instauration de nouveaux instruments pour mesurer la croissance et le bien-être ?

Si les indicateurs permettant de mesurer la croissance économique ont toujours été l'objet de critiques, ces dernières ont connu un regain depuis vingt ans, avec l'émergence des préoccupations environnementales, ainsi que l'accroissement, dans les pays développés, de l'écart entre la mesure et la perception, par les individus, de l'évolution de l'activité et de leur niveau de vie. Des organisations internationales telles que l'Onu, l'OCDE ou le BIT mènent ainsi des études afin de développer des indicateurs plus pertinents pour prendre en compte dans la mesure de la croissance la durabilité, l'empreinte écologique et les performances sociales.

En février 2008, la France a ainsi mis en place une « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », présidée par le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, avec pour missions de déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur, d'évaluer les problèmes relatifs à sa mesure, et de réfléchir à de nouveaux indicateurs de richesse.

Selon le rapport de la Commission, rendu public en novembre 2009 :

- l'indicateur actuel mesurant le PIB devrait être modifié pour ne pas se limiter à une évaluation de la production marchande et tenir davantage compte de la consommation, de la richesse et des revenus ;
- les indicateurs non monétaires servant à mesurer le « bien-être subjectif » (qualité de vie des individus, éducation, évaluation de la perception du bien-être, sécurité physique et économique etc.), qui existent déjà, devraient être valorisés ;
- il est nécessaire de développer des instruments permettant de mesurer la soutenabilité, non seulement sous l'angle environnemental, mais également dans une perspective financière et/ou monétaire.



### RUPTURE

En cas de réchauffement non-maîtrisé\*, et compte tenu des effets de seuil, la contrainte environnementale pourrait obérer très fortement la croissance économique et générer des coûts insupportables pour les sociétés les plus pauvres et vulnérables\*\*.

\* *Changement climatique: relever le défi à l'horizon 2050*, OCDE, 2008.

\*\*Le rapport de Sir Nicholas Stern évalue ainsi le coût total du changement climatique au cours des deux prochains siècles à une diminution moyenne d'au moins 5 % de la consommation mondiale. *Stern Review on the Economics of Climate Change*, ministère des Finances britannique, octobre 2006. Les évaluations présentées dans ce rapport sont sources de débats.

## 1.4 – Une évolution de la gouvernance financière mondiale accélérée par la prise de conscience du risque de crise systémique

L'émancipation du secteur financier remonte aux vingt dernières années, lorsque la libéralisation des marchés a conduit à l'explosion des transactions financières internationales dont le volume est aujourd'hui équivalent à 70 fois le PIB mondial (contre 25 fois en 1995)<sup>1</sup>, tandis que le volume des opérations de change représente 50 fois celui des échanges réels de biens et de services. Si la « définanciarisation » du monde semble irréaliste, la nécessité de réduire le risque systémique et de réguler la finance s'impose de plus en plus.

La crise des *subprimes* de 2008 a mis en lumière le paradoxe de la mondialisation financière :

- si elle facilite l'accès au crédit (y compris pour les pays en développement), la mondialisation financière aggrave les déséquilibres, déconnecte la rentabilité financière des performances de l'économie réelle et génère des formes de spéculation susceptibles de déstabiliser les États ;
- elle accentue la vulnérabilité des États face au risque de crise systémique, en raison la transnationalisation du système bancaire : le nivellement des pratiques bancaires aggrave cette fragilité fondamentale liée à l'augmentation du volume et de la vitesse de circulation des flux financiers, en interdisant les compensations d'un marché à l'autre, puisque les mêmes règles s'appliquent partout, ou presque ;

- la diversification des types d'investissement et d'investisseurs ainsi que la complexification des produits financiers rendent aléatoires l'analyse et la prévention des risques financiers.
- les États, qui ont pourtant été à l'origine de la mondialisation des marchés financiers par les politiques de dérégulation mises en œuvre simultanément à la fin des années soixante-dix – début des années 1980, peinent aujourd'hui à juguler la sphère financière.



### RUPTURE

À l'origine de la plus grave récession de l'économie mondiale depuis les années 1930, la crise économique de 2008-2009 fait partie des ruptures économiques et stratégiques susceptibles d'avoir des répercussions majeures sur le long terme, tant par les recompositions géopolitiques qu'elle a accélérées que par les remises en cause des modèles économiques dominants qu'elle a suscitées.

Les répercussions de cette crise systémique ont toutefois été très différentes sur les émergents – dont la crise n'a fait que ralentir l'activité et qui ont très vite retrouvé leur rythme de croissance de la première moitié des années 2000 – et sur les pays développés, affectés par une récession durable. Cette différenciation a consacré, dans les faits et dans les esprits, le basculement géo-économique vers l'est et, dans une moindre mesure, vers le sud, et son corollaire, le déclassement relatif des pays occidentaux, qui se dessinait.

La crise a également entraîné une rupture, marquée par la remise en question du régime de croissance et de l'ordre économique – néolibéral – dominants, portés par les pays occidentaux, qui, sans être radicalement contestés, voient un certain nombre de leurs fondements remis en cause (fin du « consensus de Washington »).

La crise a ébranlé la « foi » dans la régulation par le marché et revalorisé le rôle des États dans l'économie. Même si elles demeurent conjoncturelles, leurs interventions massives pendant la crise (injection de capital, rachat d'actifs, nationalisations, augmentation des déficits budgétaires), qui les ont consacrés sauveteurs de « dernier recours », les ont remis au centre du jeu.

Ce retour à un plus grand interventionnisme étatique pourrait être confirmé, voire s'amplifier, avec la montée en puissance des émergents (en particulier asiatiques), dont la meilleure résistance à la crise a consolidé non seulement les positions sur la scène internationale, mais aussi un type de modèle économique alternatif. Ce modèle de « capitalisme d'État », souvent autoritaire, véhiculé par nombre d'entre eux – hormis les cas notables du Brésil et de l'Inde – pourrait ainsi être appelé à devenir plus attractif pour les pays en développement et se diffuser au détriment du modèle « occidental ».

Portés par la prise de conscience de l'ampleur du risque systémique et, partant, de la nécessité d'un redressement des grands déséquilibres mondiaux (excédents massifs pour les uns, notamment en Asie, et déficits excessifs pour les autres, particulièrement aux États-Unis et en Europe), les progrès de la gouvernance mondiale – qui se sont concrétisés par la mise en place de nouveaux dispositifs et le retour au centre du jeu du FMI, marginalisé entre les deux crises de 1998 et 2008 – devraient se poursuivre sur les moyen et long termes.

La prise de conscience des excès de la libéralisation économique et de la dérégulation des marchés financiers, ainsi que de l'importance de préserver la stabilité financière, rehaussée au rang de bien public mondial, devrait également alimenter la tendance au renforcement des réglementations. Les grands chantiers en matière de régulation financière, lancés par les gouvernements, au niveau national comme au niveau international, devraient s'inscrire dans la durée.

Les activités, comme les méthodes, des agences de notation<sup>1</sup>, dont le rôle est d'évaluer la solvabilité des États et des entreprises, ont été l'objet de critiques virulentes à la suite de la crise des *subprimes*, qui a résulté, notamment, de la notation trop optimiste qu'elles ont faite de certains produits financiers. Depuis, des mesures ont été prises, aux États-Unis comme en Europe, afin de prévenir les conflits d'intérêts, de renforcer leur responsabilité, leur transparence, et leur mise en concurrence. Néanmoins, leur influence sur le système économique mondial devrait perdurer, et cela, dans un contexte d'endettement massif des États.

Sur le moyen terme toutefois, une régulation effective de la finance ne sera pas possible sans que soit traité le problème des paradis fiscaux, par lesquels transitent plus de 50 % des flux internationaux, et qui forment un véritable système bancaire parallèle, permettant le contournement des règles internationales par les banques et les fonds spéculatifs (*Hedge Funds*).



### RUPTURE

L'insuffisance du cadre légal international et des réglementations transnationales en termes de gestion des crises financières et de partage des responsabilités entre pays émetteurs d'investissements et pays hôtes pourrait mener à une nouvelle crise majeure. En effet, malgré les nouvelles réglementations instaurées à la suite de la crise des subprimes (normes prudentielles, cloisonnement des activités bancaires...), le risque de crise systémique demeure. Comme dans cette crise, le processus de contagion pourrait causer une nouvelle crise économique et financière mondiale, le phénomène de propagation paradoxale des crises, fondé sur des prises de bénéfices des marchés financiers pour compenser les pertes subies ailleurs, confortant le risque systémique, tout en déconnectant l'économie financière de l'économie réelle.

L'ampleur et la pérennité de cette dynamique en faveur d'une gouvernance et d'une régulation accrues dépendront de la mise en œuvre, dans la durée, des leçons tirées de la crise et du relatif consensus qui en a émergé ; la disparité des situations, les intérêts opposés et les théories économiques divergentes pourraient rendre ce processus erratique, sans pour autant le renverser.

Après deux décennies d'éclipse, la réforme du système monétaire international – dont la crise économique et financière a montré l'incapacité à lutter contre les grands déséquilibres – a également été remise à l'ordre du jour. À court terme, des mesures concrètes *a minima* pourraient être prises, mais des modifications en profondeur, qui dépendront beaucoup de la volonté des gouvernements, paraissent peu probables, du moins à court et moyen termes.

L'évolution vers un système monétaire multipolaire – dans lequel, en plus du dollar, actuellement prédominant, deux autres monnaies, le yuan et l'euro, seront amenées à jouer un rôle clé – s'inscrirait dans la logique des mutations de l'organisation et de l'économie mondiales. En l'absence d'unité politique de l'Europe, la zone euro ne devrait pas pouvoir s'imposer, laissant la relation Chine/États-Unis dominer la géo-économie mondiale.

Une telle évolution vers un système monétaire multipolaire pourrait, en fonction notamment du niveau de coordination multilatérale, déboucher sur une compensation de certaines faiblesses du système actuel (ex. : la rigidité des taux de change) ou en exacerber d'autres (ex. : la « guerre des monnaies »)<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, tributaire d'un consensus au niveau mondial, cette évolution vers un ordre monétaire international plus équilibré – à défaut d'être nécessairement plus coopératif – sera progressive et impliquera une réforme profonde de la gouvernance mondiale, à commencer par celle des institutions financières issues de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) dans la continuité de l'action menée sous l'impulsion du G20.

Cette dynamique converge en outre avec l'investissement des émergents, soucieux de s'émanciper des puissances traditionnelles, au sein des instances multilatérales traditionnelles (OMC, FMI) ou *ad hoc* (G20). Cette stratégie devrait les conduire à donner leur préférence à la dimension multilatérale, au détriment des strictes logiques bilatérales.

1- « Financial transaction tax: small is beautiful », PE 429989, Parlement européen, janvier 2010.

1- Trois grandes agences, Standard & Poors, Moody's et Fitch Rating, dominant l'échiquier international.

2- « La longue marche vers un régime monétaire multipolaire », *Lettre du CEPPI* n° 308, 16 février 2011.

# 2 Grands acteurs de l'économie mondiale

## 2.1 – Les principales puissances économiques

### Les États-Unis: *primus inter pares*

#### RUPTURE

Première puissance économique mondiale depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis devraient, vers 2020, être rétrogradés à la deuxième place mondiale en terme de PIB (en PPA), derrière la Chine\*.

\* En terme de revenu par habitant, le différentiel restera encore largement favorable aux États-Unis, le revenu chinois ne représentant encore que 40 % du PIB par habitant américain.

L'économie américaine devrait toutefois demeurer la plus compétitive, grâce à un fort investissement sur l'avenir<sup>1</sup>, se traduisant par une part élevée des industries de haute technologie dans la production industrielle, un enseignement supérieur de haut niveau et une forte aptitude à valoriser l'innovation et à l'intégrer dans le système de production.

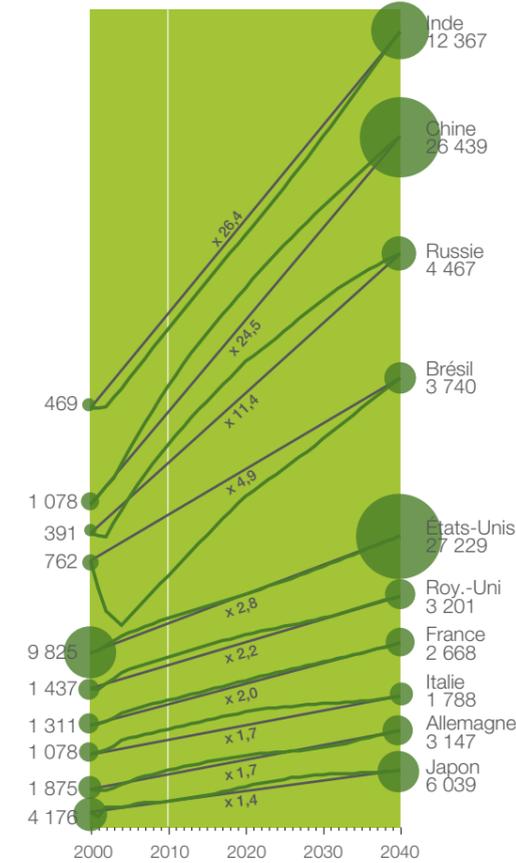
L'économie américaine devrait également encore profiter d'une forte plasticité, notamment face aux crises, de la prépondérance, dans un premier temps, du dollar dans les échanges internationaux<sup>2</sup> – alors que celle-ci pourrait se voir progressivement remise en cause – et du système financier le plus développé et le plus liquide au monde.

1- 2,7 % du PIB consacrés à la recherche et développement, ce qui représente plus du tiers de la dépense mondiale, largement devant celle de la Chine (environ un dixième de la dépense américaine).  
2- 68 % des réserves mondiales de change sont actuellement libellées en dollars, et 50 % des transactions commerciales internationales se font dans cette monnaie.

#### RUPTURE

La fragilité potentielle des États-Unis continuera de tenir à leur vulnérabilité face au risque systémique d'origine financière, susceptible d'être généré par un défaut bancaire de grande ampleur (tel que la crise des *subprimes*), ainsi qu'à leur forte dépendance à l'épargne mondiale (Chine, Japon) nécessaire pour financer leur déficit extérieur\*. Monnaie d'échange par excellence, le dollar a longtemps bénéficié d'un statut international particulier. Une perte de confiance des investisseurs internationaux, doublée d'une offre monétaire concurrentielle crédible (euro, yuan), pourrait conduire le dollar à perdre son statut de monnaie de règlement international. Une telle évolution se traduirait par un renchérissement du coût du crédit pour les États-Unis et par une diminution de leur potentiel de croissance. Elle serait aggravée par une dégradation, en cours, de la note financière des États-Unis. La dégradation de la note financière des États-Unis intervenue en 2011 traduit la détérioration de la situation économique générale.

\* Les États-Unis sont les premiers importateurs mondiaux (13 %).  
*Statistiques du commerce mondial*, OMC, 2009.



Évolution du PIB, 2000-2040

(en milliards de dollars)

Source : « Dreaming with BRICs: the Path to 2050 », Goldman Sachs Global Economics Paper n° 99 <http://www.2goldmansachs.com>

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2011

Le caractère insoutenable, à long terme, de la faiblesse structurelle du taux d'épargne des États-Unis et du niveau d'endettement des ménages pourrait conduire à une convergence de leur comportement d'épargne vers celui des autres régions développées.

#### RUPTURE

Cette inversion de tendance combinée à l'impact d'une population relativement dynamique et jeune conduiraient les États-Unis à devenir la région la plus excédentaire au monde à partir de 2030.

### L'Union européenne, le risque du déclin

L'évolution de l'environnement économique international devrait être plus incertaine et concurrentielle, au détriment relatif des intérêts français et européens. À périmètre constant, l'Europe occupe une place décroissante dans une économie mondiale dont le taux d'ouverture va croissant. Dans les trente prochaines années, son profil démographique défavorable, l'insuffisante progression de sa productivité globale et la faiblesse de l'investissement pour l'avenir devraient en faire une région à faible croissance économique. Ainsi, en l'absence de mesures visant à améliorer la compétitivité européenne, les écarts de revenu et de productivité du travail entre l'UE et les États-Unis devraient continuer à augmenter.

Profitant de taux de change en appréciation continue et de taux d'intérêt structurellement bas, les pays européens pourraient néanmoins devenir les créanciers de la planète. Cette situation leur serait profitable jusqu'à l'horizon 2040, mais cet avantage diminuera au-delà, notamment du fait du vieillissement continu de la population.

L'élargissement progressif de l'UE ne saura suffire à garantir la parité avec les États-Unis : l'Union devrait peser de moins en moins sur le cours de la mondialisation. La poursuite du processus d'intégration politique et économique conditionnera en revanche sa puissance économique future. Ainsi, l'approfondissement de son intégration (notamment financière) lui permettrait de tirer parti de la puissance de sa monnaie.

L'endettement massif pose la question de sa soutenabilité à long terme. Au sein de la zone euro, les difficultés rencontrées par certains pays (Grèce, Irlande, Espagne, Portugal, Italie notamment), risqueraient, si la dynamique actuelle des finances publiques n'était pas maîtrisée, de déboucher sur une instabilité systémique majeure. Pour les pays concernés, le rythme de réduction des déficits et des dettes constituera un facteur déterminant, sinon principal, du redémarrage de la croissance à moyen terme.

Afin d'éviter une dégradation des conditions de financement dans la zone euro, voire, à terme, la faillite d'un État membre (défaut de paiement), les États européens ont adopté un ensemble de mesures et de mécanismes allant dans le sens d'un « gouvernement économique européen<sup>1</sup> » (« Pacte pour l'euro plus »). De telles dispositions s'avéreront toutefois insuffisantes si les États européens concernés n'adoptent pas rapidement des réformes structurelles, comme en atteste le cas de la Grèce.

1- Adopté le 25 mars 2011, le « Pacte pour l'euro plus » vise à succéder au Pacte de croissance et de stabilité déjà existant. Il instaure un contrôle renforcé sur l'évolution de la dette des États membres, créant des mécanismes de sanction quasi automatisés et pérennisant le Fonds européen de stabilité financière (FESF), doté de 440 Md d'euros.

Le rôle des non-résidents dans le financement de l'économie française et européenne devrait continuer à croître. Si la place de l'UE, et en particulier celle de la zone euro, reste prépondérante, le rachat d'entreprises des pays du Nord par des groupes du Sud, phénomène récent, devrait se développer. La gestion par la Chine, depuis 2008, d'une partie du port du Pirée et le rachat des obligations grecques, espagnoles et portugaises, consécutif à la crise de l'euro (fin 2010 - début 2011), peuvent apparaître comme des signes précurseurs d'une dynamique de long terme qui, en l'absence d'une réaction de la part de l'Europe, pourrait conférer à la Chine une influence croissante sur les stratégies économiques des États européens.

Cette tendance devrait conduire les États à renforcer leur fonction de « stratège », notamment pour préserver les secteurs considérés comme prioritaires pour la défense des intérêts nationaux et européens. La question du renforcement des législations spécifiques pour protéger des intérêts stratégiques devrait se poser, notamment pour la France et l'UE.

Par ailleurs, dans un contexte de concurrence accrue, se pose pour l'UE la question d'adopter une politique industrielle ambitieuse, en mesure de répondre à des contraintes, déjà existantes mais dont la pression se renforcera, inhérentes à la mondialisation (délocalisations, préservation de la compétitivité). Une telle politique pourrait passer par la constitution de « champions » européens, l'adoption d'une législation anti-dumping ou l'instauration d'un principe de réciprocité dans les échanges avec les États tiers (en particulier sur les plans environnemental et social).

## La Chine : vers un nouveau modèle de croissance ?



### RUPTURE

Ayant accédé mi-2010 au deuxième rang mondial des puissances économiques\*, la Chine devrait devenir la première puissance économique (en PPA) et commerciale\*\* (importateur/exportateur) à l'horizon 2020, grâce à une croissance moyenne de 5,9 % sur l'ensemble de la période (4<sup>e</sup> taux mondial)\*\*\*. Cette croissance continuera de s'appuyer sur l'attractivité de l'économie chinoise en matière d'IDE, sa compétitivité-prix, mais également sur l'accroissement de la valeur ajoutée de sa production, ainsi que sur le développement de sa consommation intérieure.

\* Devant le Japon et derrière les États-Unis, même si le PIB par habitant (3 800 dollars) demeure très éloigné de celui de ces pays.

\*\* La Chine est le premier exportateur global depuis le premier semestre 2010, devant l'Allemagne et les États-Unis.

\*\*\* *The World in 2050. The accelerating shift of global economic power: challenges and opportunities*, janvier 2011.

Toutefois, l'ascension de la puissance économique chinoise pose la question de sa soutenabilité, tant en termes économiques et financiers (dépendance aux investissements étrangers ; consommation énergétique et de matières premières exponentielle ; génération de bulles spéculatives ; revalorisation et convertibilité du yuan), que sociaux (redistribution inégale des revenus<sup>1</sup>, exacerbation des disparités, accroissement du chômage), environnementaux (pollutions croissantes, désertification, sous-productivité industrielle engendrant une consommation importante de ressources de toute nature) et, *in fine*, politiques (transformation de la contestation sociale en contestation politique). L'ensemble de ces facteurs pourrait engendrer, séparément ou couplés, une remise en cause du potentiel de croissance chinois ; ils pourraient être exacerbés, dès 2015, par la fin du « dividende démographique », sanctionnant le vieillissement et le ralentissement du rythme de la croissance de sa population<sup>2</sup>.

1- Dans ses dernières *Perspectives sur l'économie mondiale* parues courant septembre 2011, le FMI établit que les salaires chinois ont progressé de près de 15 % en moyenne depuis le début de l'année, en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. Le FMI précise d'ailleurs que ce phénomène ne touche pas uniquement la Chine, mais qu'il affecte un grand nombre de pays asiatiques comme le Viêt-nam (hausse salariale de 8 % en moyenne sur les huit premiers mois de 2011) ou le Bangladesh (où le salaire minimum a crû de 70 %). Malgré ces hausses, ces pays restent aujourd'hui extrêmement compétitifs, mais en dynamique de longue période, la question d'une érosion de leurs avantages comparatifs se pose avec force.

2- En 2050, les plus de 65 ans représenteront 42 % de la population active en Chine (27 % en Inde). Les retraites, qui ne représentaient que 2,1 % du PIB de l'Asie de l'Est en 2000, représenteront en 2050 entre 7,3 et 8 % du PIB.

L'enjeu des trois prochaines décennies résidera donc dans le passage d'une économie essentiellement exportatrice, alimentée par un flux massif et constant d'IDE, à une économie favorisant la satisfaction des besoins de la population, s'appuyant notamment sur une couverture sociale crédible et sur une redistribution des revenus plus égalitaire.

## RUPTURE

Le niveau considérable de réserves de change\*▲, lié à la forte croissance de l'excédent commercial\*\*, pourrait entraîner une surabondance des liquidités et conduire à une mauvaise sélection des investissements susceptible de déboucher sur une surchauffe économique, voire sur un krach spéculatif, tel qu'en a connu le Japon au début des années 1990.

\* Les surplus commerciaux de la Chine, longtemps assez modestes, se sont envolés depuis 2004. Les réserves de change sont les premières au monde depuis 2006 et s'élèvent désormais à près de 3 180 Md de dollars (janvier 2012).

\*\*La balance de la Chine est devenue excédentaire au milieu des années 1990 et a constamment progressé depuis pour atteindre près de 8 % en 2007. Source: *Statistiques du commerce mondial*, OMC, 2009.

## L'Inde: la croissance équilibrée?

Grâce à une diversification croissante, des positions consolidées dans certains secteurs économiques (les services devraient occuper près de 30 % de la population active d'ici à 2025<sup>1</sup>) et un flux constant d'IDE, l'Inde a bénéficié au cours des trois dernières années de la croissance annuelle la plus importante des BRIC après celle de la Chine<sup>2</sup>, accédant ainsi au 12<sup>e</sup> rang économique mondial. Cette croissance devrait rester élevée, grâce à la structure démographique du pays, aux flux de capitaux abondants et constants et à une croissance économique plus équilibrée que celle de la Chine (plus endogène, et donc moins dépendante des fluctuations des investissements étrangers et de la conjoncture internationale). À l'horizon 2040, l'Inde devrait ainsi dépasser le Japon et se hisser au 3<sup>e</sup> rang des puissances économiques mondiales, après la Chine et les États-Unis.

Ces atouts ne doivent pas occulter un certain nombre de vulnérabilités, au premier rang desquelles figurent de profondes inégalités économiques et sociales. 35 % de la population vit avec moins de un dollar par jour, alors que près des deux tiers de la population dépend encore de l'agriculture, dont le taux de productivité est très faible. L'essor spectaculaire des services informatiques ne doit pas faire oublier que le secteur manufacturier assure plus de la moitié des recettes en devises. Les freins à la flexibilité de l'emploi limitent le développement des industries à haute intensité de main-d'œuvre. Le fossé entre travailleurs qualifiés et non-qualifiés devrait avoir tendance à se creuser.

1- BOILLOT Jean-Joseph, *L'économie de l'Inde*, 2009.

2- *Brésil, Russie, Inde, Chine*, Deutsche Bank, juillet 2009.

En définitive, la capacité de l'Inde à assurer un taux de croissance équivalent ou supérieur à 8 % par an dépendra de multiples conditions, notamment du développement des infrastructures de base<sup>3</sup> qui, compte tenu du poids de la dette publique (100 % du PIB), devra s'appuyer sur les investissements privés étrangers, de la résorption de sa forte dépendance aux matières premières, de la satisfaction des besoins sociaux et de sa capacité à juguler la croissance démographique de ses États les plus pauvres.

## Le Brésil: une dynamique vertueuse?

Le Brésil s'est engagé sur une dynamique de croissance soutenue, uniquement limitée par les pressions inflationnistes. La demande d'autres émergents (Chine) pour les matières premières agricoles et minières permet de dégager des marges de financement inédites. La poursuite des flux d'investissement direct des entreprises des pays développés nourrit la montée en gamme technologique de l'industrie. Les politiques de réduction de la pauvreté et de développement de la R&D contribuent à l'élargissement du marché local et à l'élévation de la qualité de la production de biens et de services. Compte tenu de la réserve de terres cultivables et des ressources minières et énergétiques encore non exploitées, le Brésil ne sera confronté à la nécessité d'adapter son économie que vers la fin de la période, lorsque la question de son autosuffisance énergétique sera posée à nouveau par le tarissement des réserves pétrolières *off-shore*.

3- L'État indien leur consacre 3 % du PIB, contre 10 % en Chine.

Au cours des trois prochaines décennies, le pays devrait profiter d'une croissance annuelle moyenne de plus de 5 %, grâce à un riche potentiel humain (220 M d'habitants à l'horizon 2040<sup>1</sup>), technologique, industriel et agricole. Le Brésil devrait mettre ces atouts au service de ses ambitions globales, en liaison avec les autres puissances émergentes, avec lesquelles il contribuera à l'élaboration des règles de la globalisation. En revanche, il ne pourra surmonter la défiance qu'il inspire à ses voisins, et se présenter comme véritable pôle régional sur la scène globale, qu'en les intégrant à ses projets majeurs en matière technologique et de sécurité.

Ces perspectives de croissance optimistes ne sauraient néanmoins faire oublier que le Brésil souffre de difficultés structurelles susceptibles de freiner son développement: persistance des inégalités, nécessité de poursuivre la réforme agraire...

## RUPTURE

Le niveau de vie des Brésiliens devrait moins souffrir d'une éventuelle chute de la demande mondiale, sous l'effet, par exemple, d'une crise des économies asiatiques, que des répercussions du changement climatique, qui imposera de fortes contraintes au secteur agro-industriel.

1- *World Population Prospects*, Nations unies, 2009. Valeurs médianes.

## La Russie: trop de pétrole et manque de ressources humaines

Avec la crise financière de 2008, « le miracle économique russe » pourrait avoir pris fin. La Russie a enregistré la plus forte chute de PIB (-7,9 % en 2009) de l'ensemble des pays du G20 et a été touchée beaucoup plus durement que les économies de taille comparable. Dans l'ensemble, les prévisions, y compris celles émanant du gouvernement russe, apparaissent assez pessimistes pour les prochaines années, évaluant un taux de croissance de 3 % à 4 %, insuffisant dans le cas de la Russie.

Sur le moyen terme, les vulnérabilités de la Russie devraient persister: faible intégration à l'économie mondiale au regard des autres grands émergents; dépendance accrue à ses ressources<sup>2</sup>, notamment énergétiques<sup>3</sup>, créant un système de rente défavorable à l'innovation et à l'industrialisation; manque d'investissements dans les infrastructures, liées en particulier aux secteurs gazier et pétrolier; décroissance démographique, enfin, qui pourrait réduire substantiellement son potentiel de croissance économique, avec une population active diminuant de 1 % par an en moyenne sur l'ensemble de la période considérée<sup>4</sup>. Pour autant, la Russie dispose d'atouts (compétences scientifiques et industrielles, revenus de l'énergie garantis, proximité des marchés européen et asiatique, etc.) qui pourraient permettre d'enclencher une dynamique positive s'ils étaient confortés par une meilleure gouvernance politique.

2- 25 % des réserves mondiales de gaz; 15 % des réserves mondiales de pétrole, première productrice mondiale de gaz et de pétrole; « top 5 » des producteurs de nickel, or, aluminium, uranium, etc.

3- Ce secteur contribue pour 25 % à la croissance russe.

4- *Perspectives on global development 2010: shifting wealth*, OCDE, 2010.

## L'Afrique subsaharienne : vers une intégration dans la mondialisation ?

L'Afrique subsaharienne devrait continuer à bénéficier d'une croissance supérieure à 5 % entre 2010 et 2030<sup>5</sup>, ce qui devrait permettre à la région de voir son PIB tripler à l'horizon 2030, alors que son poids relatif dans l'économie mondiale devrait rester stable (moins de 2 % du PIB mondial).

Toutefois, de nombreuses incertitudes pèsent sur cette perspective de croissance, parmi lesquelles l'instabilité politique, la dépendance aux prix des matières premières, le faible investissement dans les infrastructures ou le niveau de l'aide publique au développement. Par ailleurs, la réduction de la pauvreté reste obérée par le maintien d'un fort taux de croissance démographique, qui pèse sur le PIB par habitant sans pour autant remettre en cause son potentiel de croissance économique.

## 2.2 – Le poids croissant des acteurs économiques transnationaux

### Les firmes multinationales (FMN)▲

L'influence des entreprises multinationales dans le système international devrait se renforcer. Représentant déjà une capacité productive égale à environ un quart du PIB mondial, ces entreprises, puissances financières et technologiques, faciliteront la mondialisation, dont elles profiteront.

5- *The world economy in 2050: a tentative picture*, CEPII, novembre 2010.



Bâtiment de la flotte américaine en cale sèche pour remise en état et contrôle technique, juin 2011, *waterfront* de Norfolk

C.DEVRES / DICOD

Parallèlement, la tendance à la multinationalisation des firmes<sup>1</sup> devrait se poursuivre avec la montée en puissance des émergents et l'internationalisation de leurs entreprises – étatiques ou non – ainsi que la recherche permanente de la compétitivité. L'évolution des flux d'IDE, générés par les échanges entre filiales<sup>2</sup>, devrait ainsi traduire le renforcement du poids de ces firmes.

Le nombre de firmes multinationales mettant en œuvre des stratégies globales, combinant stratégies d'approvisionnement (recherche des sources d'approvisionnement), de marché (production et vente sur les marchés délocalisés) et de rationalisation (filiales ateliers spécialisées dans la production d'un produit final ou de l'un de ses composants), et y associant des techniques financières permettant une organisation en réseau à l'échelle mondiale, devrait également augmenter.

Dans ce contexte, les firmes multinationales devraient constituer l'un des principaux moteurs de la mondialisation.

Toutefois, si les retombées macroéconomiques de l'implantation des firmes multinationales ont été manifestes pour bon nombre d'émergents (transferts technologiques, flux d'IDE, élargissement des capacités d'exportation, accroissement de la productivité, évolution des salaires), les stratégies globales qu'elles mettent en œuvre et leur poids, absolu et relatif, croissant, exacerberont la mise en concurrence entre États en matière de localisation de leurs activités.

Les délocalisations opérées par les firmes multinationales devraient

1- Au cours des vingt dernières années, le nombre de firmes multinationales est passé de 37 000 à 70 000. Dans le même temps, le nombre de leurs filiales est passé de 170 000 à 850 000. Source: CNUCED.

2- Le commerce intrafirme représente désormais un tiers des échanges internationaux des pays développés.

renforcer les spécialisations et modifier la structure du marché du travail, en particulier de la demande aux dépens – dans les pays développés – des travailleurs les moins qualifiés. Cette évolution appellera la mise en place de politiques d'accompagnement social et d'investissement dans l'éducation et la formation. Plus globalement, le poids croissant des firmes multinationales pourrait se traduire, notamment pour les États européens – dont la France – par une perte accrue d'autonomie (capitalistique, technologique, etc.) nationale, résultant du contrôle par les firmes d'une fraction de plus en plus étendue de l'activité du pays. Les délocalisations reposent sur des avantages comparatifs qui ont montré leurs limites et qui pourraient se voir contrariées, par exemple, par la hausse tendancielle du prix des hydrocarbures et par la diminution des différences salariales.

La montée en puissance des FMN, couplée aux pressions accrues pesant sur les marges de manœuvre budgétaires des pays développés (dépenses liées au vieillissement de la population et à l'évolution du coût de la dette), devrait favoriser le mouvement, déjà engagé, de privatisation des fonctions régaliennes. Dans ce cadre, l'abandon progressif du monopole de la violence légitime et la marchandisation de la sécurité pourraient prendre une ampleur significative, tant dans les pays développés que dans les pays affectés par des crises, où les États sont incapables d'assurer leur propre sécurité. Cette tendance, qui s'est exprimée jusqu'à présent au niveau des États, pourrait se développer à l'échelle internationale (opérations de maintien de paix de l'Onu).

### Un impact persistant de la criminalité organisée sur l'économie

Les phénomènes de mondialisation et de diffusion des technologies devraient être propices à l'essor des groupes criminels se livrant à des trafics de toute nature. Le trafic de drogue, la traite des êtres humains – en particulier l'acheminement des migrants illégaux par des organisations criminelles – le commerce de biens illégaux et le recel continueront à se développer. Le poids des mafias ou des seigneurs de la guerre ne devrait pas diminuer.

La criminalité perturbe fortement l'économie. Ainsi, selon des estimations du FMI, chaque année, entre 600 Md et 1 800 Md de dollars provenant des marchés criminels seraient blanchis dans le monde. La tendance est à l'augmentation des sommes générées par les trafics ainsi qu'à l'implication croissante des groupes criminels dans l'activité économique.

L'instabilité des pays les moins avancés pourrait se répercuter sur les zones économiques développées au travers de capitaux « gris » et de phénomènes de délinquance financière à plus ou moins grande échelle.

# 3 L'industrie de la défense mondiale

### 3.1 – Montée en puissance de nouveaux acteurs et accroissement de la concurrence

Le marché mondial de l'armement (marchés nationaux et à l'exportation), évalué à 300 Md d'euros<sup>1</sup>, est dominé par l'industrie américaine, dont le chiffre d'affaires représente la moitié du secteur. Nombre d'États, lorsqu'ils disposent d'une base industrielle et technologique de défense (BITD▲), recourent à un approvisionnement domestique. Les flux d'armement sont ainsi relativement limités.

Stabilisés autour de 55 Md d'euros par an en moyenne au cours des dix dernières années, ils ont amorcé une reprise avec un niveau record de 70 Md€ en 2008.

À l'horizon considéré, ce marché devrait demeurer très concurrentiel, mettant en compétition un nombre restreint de pays<sup>2</sup> dotés d'une base industrielle de qualité. Les industries de défense des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, mais aussi d'Israël, de la Russie, de l'Allemagne et de la Chine seront ainsi en compétition pour la vente des matériels neufs.

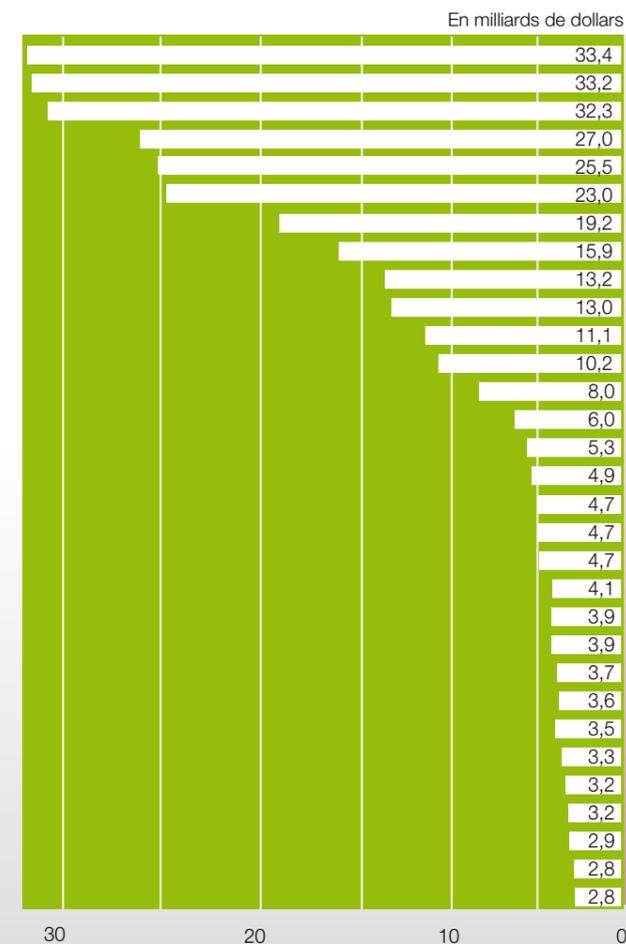
Les acteurs industriels « traditionnels » devront faire face à une concurrence croissante de la part de nouveaux entrants sur les marchés dont l'investissement industriel et technologique initial demeure limité (véhicules blindés légers, par exemple) et, à moyen terme, sur de nouveaux marchés, y compris celui de systèmes plus complexes (drones par exemple). Des pays émergents, tels que l'Inde, le Pakistan, la Turquie ou le Brésil, souhaitent en effet (re)constituer des industries de défense autonomes pour assurer leur indépendance stratégique et, à terme, se tourner vers des marchés à l'exportation. Ainsi, ces pays prendront une part croissante des marchés, grâce aux transferts de technologies et aux partenariats industriels noués de longue date avec des industriels russes ou israéliens et, plus récemment, avec des industriels occidentaux, les dotant de niches technologiques, au détriment des acteurs historiquement présents sur ces marchés.

Les effets de la crise financière et économique mondiale ainsi que la récession économique semblent avoir eu peu d'impact sur les dépenses militaires mondiales, à l'exception notable des pays européens, dont les dépenses ont chuté de 2,8 %. Elles ont ainsi atteint en 2010 un niveau inégalé (à 1 630 Md de dollars) soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2001. Si, du fait de la conjoncture, certains pays tels que la Chine ont ralenti la progression de leurs dépenses, seuls les États européens ont diminué leurs budgets (-2,8 % en 2010). Les tensions au Moyen-Orient et

Régions	Dépenses militaires* (2010) - en milliards d'euros
Amérique du Nord	707
Europe	376
Asie – Océanie	290
Moyen-Orient	106
Afrique	28,5

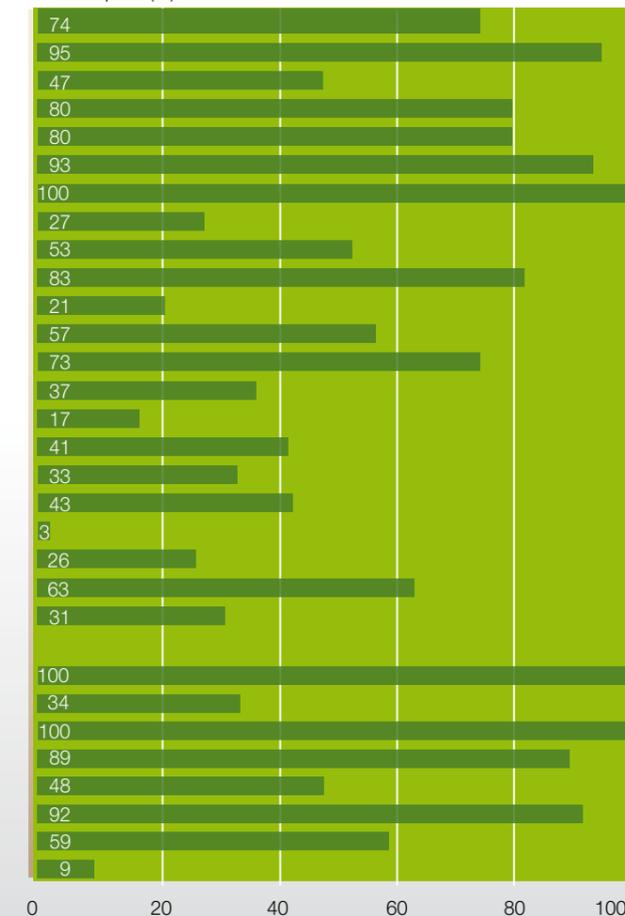
\* SIPRI Yearbook 2011

2- En 2010, 15 pays représentent 82 % du marché mondial de l'armement.



- 1 Lockheed Martin, USA
- 2 BAE Systems, RU
- 3 Boeing, USA
- 4 Northrop Grumman, USA
- 5 General Dynamics, USA
- 6 Raytheon, USA
- (S) BAE Systems Inc., USA
- 7 EADS, Trans-européen
- 8 Finmeccanica, Italie
- 9 L-3 Communications, USA
- 10 United Technologies, USA
- 11 Thales, France
- 12 SAIC, USA
- 13 Computer Sciences Corp. USA
- 14 Honeywell, USA
- 15 KBR, USA
- 16 SAFRAN, France
- 17 ITT Corp. USA
- 18 General Electric, USA
- 19 Rolls-Royce, RU
- (S) Sikorsky, USA
- (S) Pratt & Whitney, USA
- 20 AM General, USA
- (S) MBDA, Trans-européen
- 21 Textron, USA
- 22 DCNS, France
- 23 Almaz-Antei, Russie
- (S) Eurocopter, France
- (S) CASA, Espagne
- 24 Alliant techsystems, USA
- 25 Mitsubishi Heavy Indus, Japon

Part des armes dans les ventes totales de l'entreprise (%)



Ventes d'armes des principales entreprises privées, 2009

(S) désigne une succursale

Source : Stockholm International Peace Research Institute (Sipri), www.sipri.org

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2011

en Asie du Sud, l'engagement significatif des troupes sur les théâtres d'opération et la montée en puissance de la Chine, qui investit massivement pour moderniser son armée, permettent de penser que cette hausse globale devrait se poursuivre dans les années à venir. Pour des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil ou la Russie, les dépenses militaires constituent un choix stratégique de long terme.

Enfin, le développement croissant de technologies duales<sup>▲</sup>, observé depuis les années 1990, ne devrait pas s'estomper. Les équipements à double usage sont en effet une opportunité pour les industriels de diversifier leurs activités sur des marchés porteurs.

### 3.2 – Les principales puissances militaires

#### États-Unis

Les États-Unis, au premier rang mondial en matière de dépenses militaires, ont engagé 687 Md\$ dans le secteur de la défense en 2010, soit 42,8 % des dépenses mondiales dans ce domaine. Si les dépenses militaires américaines ont augmenté de 81 % depuis 2001, il est peu probable qu'elles continuent, à court et moyen termes, de croître à un tel rythme compte tenu du retrait d'Irak et de celui, à venir, d'Afghanistan. La crise économique et financière a d'ailleurs déjà amorcé un ralentissement notable du rythme d'augmentation annuelle du budget américain (la progression entre 2009 et 2010 a été de 2,8 %, contre 7,8 % entre 2001 et 2009). Malgré une contraction de leurs dépenses militaires, à l'horizon 2030, les États-Unis demeureront la première puissance militaire mondiale et continueront à bénéficier d'une supériorité technologique.

#### Europe

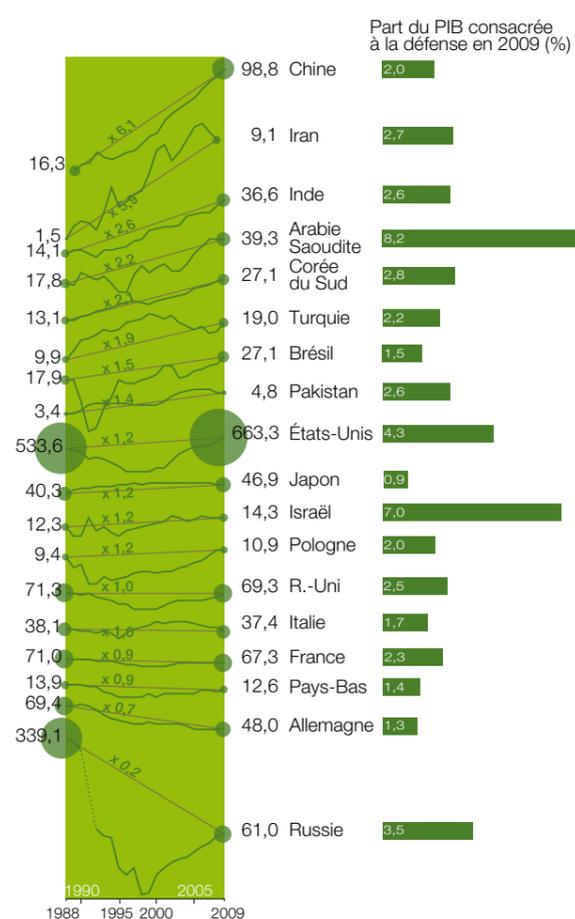
En 2010, les dépenses des pays européens ont atteint 376 Md de dollars. Ces pays affectent en moyenne 1,67 % de leur PIB à la défense. L'effort d'équipement s'élevait à 41 Md d'euros (soit 21 % des dépenses militaires), alors que le budget de recherche et technologie s'établissait à 8,4 Md d'euros, soit un volume respectivement six et huit fois moins important que celui des États-Unis.

Alors que la crise économique et financière a encouragé une certaine forme de nationalisme économique et, sur le continent européen, une réduction de l'effort de défense, l'Europe de l'armement devrait, au cours de la prochaine décennie, être amenée à porter ses efforts, encore insuffisamment coordonnés et homogènes, sur l'équipement – une faiblesse aggravée par l'insuffisante coordination industrielle, au regard du mouvement opéré aux États-Unis au cours des vingt dernières années, ainsi qu'à la montée en puissance de nouveaux compétiteurs.

Les industries de défense européennes ne pourront échapper à une rationalisation de leurs efforts si elles veulent maintenir leurs positions dans le domaine technologique, consolider leur présence sur les marchés d'exportation et se préparer aux évolutions des missions de la défense, à l'externalisation, ainsi qu'à l'intégration croissante des nouvelles technologies.

Afin de répondre à ces exigences, les industriels européens pourraient être appelés à privilégier, alternativement ou concomitamment, cinq axes de développement : spécialiser leur offre, en assurant, par exemple, un leadership global sur des produits intermédiaires ; développer les partenariats et transferts technologiques, ce qui impliquerait de céder à terme des technologies non-critiques ; développer les partenariats stratégiques et les acquisitions, ce qui pose la question de la capacité financière à réaliser des acquisitions majeures ; se redéployer géographiquement ; procéder à des concentrations, à l'image de ce qui s'est produit aux États-Unis au début des années 1990.

Des outils tels que l'Agence européenne de défense (AED) devraient être privilégiés. Le Plan de développement des capacités pourrait ainsi permettre une meilleure harmonisation des besoins militaires futurs et des solutions techniques retenues pour y répondre, à un horizon de vingt ans. La « charte BITD » devrait assurer le développement – ou, *a minima*, le maintien – en Europe d'une industrie de défense compétitive, taillée sur le besoin capacitaire au service d'un marché européen des équipements de défense plus transparent, plus fluide et plus réactif.



### Évolution des dépenses militaires, 1988-2009

en milliards de dollars constants de 2008

Source : Catalina Perdomo, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), www.sipri.org

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2011

Ces avancées collectives demeureront toutefois tributaires des efforts que les États membres voudront ou pourront consentir en faveur de leurs propres capacités de défense et de leur ambition réelle pour l'UE. L'émergence d'une BITD européenne pourrait pâtir de l'absence d'une politique européenne d'acquisition (« Buy European Act »), ainsi que des répercussions de l'effet volume, dans la mesure où les programmes en coopération sont trop peu nombreux pour maintenir une véritable recherche européenne de défense autonome et innovante.

### RUPTURE

Le risque d'une perte de compétences pour l'industrie européenne ne peut être exclu si les moyens financiers ne suffisent plus à mener à bien les programmes existants et à en lancer de nouveaux. Le décrochage technologique pourrait accentuer la tendance de certains États à se placer sous « tutelle » d'autres pays.

#### Chine

La Chine, dont le budget reste opaque, aurait consacré 92 Md de dollars (65 Md d'euros) à sa défense en 2011, soit 1,4 % du PIB. Celui-ci est en augmentation constante d'environ 15 % par an depuis une dizaine d'années. Pékin déploie des efforts significatifs pour développer une industrie de souveraineté, notamment en intégrant des hautes technologies acquises auprès des pays développés. La Chine a récemment émergé comme un concurrent redoutable pour la Russie, en proposant des produits à très bas coûts. À moyen terme, du fait de l'amélioration rapide des performances de ses matériels, la Chine augmentera de façon importante sa part dans le marché mondial, au point de pouvoir devenir l'un des grands exportateurs mondiaux à l'horizon 2020-2025.

#### Inde

L'industrie de défense indienne est également en cours de modernisation. Profitant du dynamisme de son économie, les dépenses militaires sont en constante augmentation (+65 % depuis 2001)<sup>1</sup> et s'élèvent à 36 Md de dollars en 2011. Pour moderniser son industrie, l'Inde a recours aux importations<sup>2</sup> (en provenance essentiellement de Russie, d'Israël, des États-Unis et de France), afin de bénéficier de transferts de technologie et de combler les retards que connaissent les programmes développés localement. Toutefois, si l'industrie de défense connaît une montée en puissance notable, comme en témoigne la signature par le ministère de la Défense de plus de 450 contrats (pour une valeur totale estimée à plus de 30 Md de dollars) au cours de ces trois dernières années, la constitution d'une BITD reste soumise à des contraintes structurelles, laissant penser que l'Inde devrait rester, à moyen terme, l'un des principaux importateurs mondiaux.

#### Brésil

L'industrie de défense brésilienne peut s'appuyer sur quelques succès<sup>3</sup> et sur la création d'un tissu de sous-traitants de l'industrie aéronautique. Son potentiel de développement repose notamment sur le choix de l'État d'augmenter ses moyens et d'acquérir des technologies avancées, *via* les acquisitions d'armement, notamment auprès de la France. Le développement de ce secteur industriel doit conforter la prise d'autonomie technologique nécessaire à l'émergence politique du Brésil comme l'un des principaux acteurs de l'ordre multipolaire.

1- Il convient toutefois de nuancer cette augmentation car, chaque année, une partie des crédits n'est pas consommée (par exemple, en 2009-2010, près de 27 % des crédits attribués aux nouvelles acquisitions n'ont pas été utilisés), laissant ainsi penser que cette progression est en réalité plus lisse.  
2- Selon le SIPRI, l'Inde a été le premier importateur mondial sur la période 2006-2010, en concentrant à elle seule 9 % des importations.  
3- Par exemple, le Super Tucano produit par Embraer. Cet avion peu onéreux (environ 10 M de dollars pièce) a été commandé par le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, la République dominicaine, le Guatemala et l'Indonésie pour un total de 186 exemplaires.

À l'horizon 2040, l'industrie de défense brésilienne sera capable de produire les équipements conventionnels majeurs nécessaires à la défense, grâce aux partenariats industriels avec l'Europe, dont elle sera devenue concurrente.

#### Russie

Dans un contexte économique dégradé, en 2010, la Russie a consacré 2,9 % de son PIB (36 Md de dollars) aux dépenses militaires et prévoit de porter ce montant à 43 Md de dollars en 2013. Le budget de la défense russe a augmenté de 82 % au cours de la dernière décennie<sup>4</sup> et il est très peu probable que cette dynamique s'essouffle. En effet, afin de moderniser et d'équiper ses forces armées, Moscou affiche un très ambitieux programme d'équipement, qui prévoit un investissement d'environ 466 Md de dollars sur la période 2011-2020. L'objectif à terme est de résorber le déséquilibre entre les dépenses d'entretien des forces et celles d'équipement en armements, en matériels militaires et spatiaux nouveaux. La priorité affichée porte sur des achats d'armement de haute technologie (environ 80 % du montant total). Le caractère obsolète d'une grande partie de l'outil industriel conduit aujourd'hui les autorités russes à importer des technologies et des équipements étrangers et à nouer des coopérations internationales pour combler les lacunes capacitaires sur les segments pour lesquels les déficiences domestiques sont jugées les plus critiques.

La restructuration des industries de défense s'opère dans le cadre d'une stratégie qui vise à sortir la Russie d'une économie de rente énergétique et à rehausser son rôle et son prestige sur la scène internationale. La consolidation et la croissance de secteurs stratégiques et/ou à haute valeur ajoutée, au premier rang desquels figurent les industries aéronautique, navale, nucléaire, de sécurité et de défense, constituent une priorité de moyen et long termes. Le complexe militaro-industriel pourrait être amené à jouer un rôle important dans la mesure où il constitue l'un des rares secteurs à disposer de capacités technologiques importantes.

4- SIPRI Yearbook 2011.

➔ **CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE**

Dans l'hypothèse où le scénario d'une croissance économique durablement atone en Europe prévaudrait, l'érosion des budgets de défense devrait se poursuivre. Aucun pays européen, pas même les deux principales puissances militaires que sont la France et le Royaume-Uni, n'a la capacité d'assumer durablement le poids d'une industrie de défense répondant à l'ensemble des besoins de ses forces et sur l'ensemble du spectre couvert par les besoins de ses engagements opérationnels.

Sur la période 2007-2010, la France se positionne au rang de 4<sup>e</sup> fournisseur mondial d'armement. Le montant total des commandes passées par la France s'élève à 24,7 Md d'euros. En détenant 7,1 % des parts de marché, elle se place derrière les États-Unis (30 %), la Russie (23 %) et l'Allemagne (11 %). Mais, face à l'émergence de nouvelles puissances militaires et à l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés de la défense, sa position se détériore. En l'absence d'une politique spécifique, cette tendance devrait se poursuivre et s'amplifier, du fait de la perte de compétitivité progressive de l'industrie européenne et des transferts de technologies exigés à l'occasion des contrats à l'exportation.

En tout état de cause, le développement de partenariats ainsi que l'approfondissement du marché européen en vue de sécuriser les approvisionnements sont nécessaires au maintien de la compétitivité d'une industrie européenne dans ce domaine. La mise en synergie des différents budgets de défense en Europe (notamment en matière de R&D) contribuerait à cette durabilité. Elle est d'une importance stratégique pour garantir un accès autonome aux systèmes d'armes nécessaires à un emploi opérationnel en toutes circonstances.

D'importantes consolidations industrielles sont intervenues ces dernières années au niveau européen (particulièrement dans le secteur aérospatial), accélérant le passage d'une régulation administrée autour d'arsenaux et de firmes publiques à une gouvernance reposant sur une logique de rentabilité, et favorisant l'émergence d'acteurs européens de niveau mondial. Nonobstant les tendances protectionnistes qui tendent à prédominer actuellement, l'orientation générale sera à la poursuite de la concentration des industries européennes (construction navale, armement terrestre) ainsi qu'à l'ouverture progressive des marchés nationaux.

Enfin, au regard de ces perspectives, il n'est pas à exclure que la France puisse également conclure des partenariats industriels en dehors de l'Europe avec des États qui ne sont pas des partenaires historiques dans ce domaine (Russie et Inde, par exemple).



A400M